

« La seule vraie politique est la politique du vrai » - M. Ben Barka

**COMMUNIQUE
DE LA FAMILLE DE
MEHDI BEN BARKA**

La nomination au poste de premier ministre du premier secrétaire de l'USFP nous a choqué.

L'acceptation de cette charge, suite à un scrutin dénoncé par de nombreux observateurs et après la composition d'un parlement sur mesure qui ne permet que des alliances contre-nature, ne peut s'interpréter que comme une allégeance inconditionnelle à un pouvoir qui ne conçoit « l'alternance » que modérée et imposée par lui.

Durant les trente dernières années, le pouvoir marocain a fait chèrement payer aux militants démocrates et à l'ensemble de la population marocaine le prix de l'ouverture politique basée sur une réelle volonté de démocratisation, un programme conséquent et des alliances cohérentes.

En 1965, ce fut l'enlèvement de Mehdi Ben Barka.

En 1975, ce fut l'assassinat de Omar Ben Jelloun.

Le prix qui sera payé aujourd'hui est-il celui du renoncement ?

Bachir Ben Barka
Belfort, le 7 février 1998.

ALTERNANCE, COOPTATION OU MARCHE DE DUPES ?

Depuis plus de deux ans, le pouvoir marocain a entamé un processus de restructuration globale du pays. Objectif : assurer la pérennité du régime et préparer la succession. Cette restructuration doit alors englober tous les domaines : économique, social, politique et constitutionnel.

Contrairement au passé, cette fois-ci la couleur est clairement annoncée. Le régime ne cherche plus à cacher sa nature absolue. Au contraire, il l'affiche au grand jour : la légitimité et la souveraineté ne sont pas du ressort du peuple. Elle sont de son domaine exclusif. Les pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire et religieux ne seront pas séparés et resteront de son ressort en dernier recours.

Les médias officiels et officieux ne cessent de le matraquer. Parmi eux, Maroc-hebdo récidive de nouveau : « *la légitimité électorale ne peut aucunement être en compétition avec la légitimité de nos institutions les plus sacrées. Cette dernière est d'une extraction supérieure et transcende le jeu politique...* » peut-on lire dans le numéro du 24 janvier 1998.

Il s'agit donc de maintenir, légitimer et pérenniser le pouvoir absolu en posant des verrous sur l'essentiel, tout en procédant à un ravalement de façade et en lâchant du lest au niveau du formel et du superflu. C'est le sens et l'essence du processus qui vient de se dérouler et de la restructuration qui a touché tous les niveaux :

● **Verrouillage sur le plan économique** : maîtrise du secteur moderne productif. Le plan de privatisation qui dure depuis plus de 6 ans, les accords avec l'O.M.C. et l'U.E., les décisions stratégiques entérinées nouveau de chaque ministère, le gouvernement qui a continué à gouverner plus de 3 mois après les élections élaborant même la nouvelle loi de finance pour l'année à venir... bref, les verrouillages mis en place engagent l'Economie marocaine pour les dix années à venir, au moins... Pour le seul bénéfice de la base sociale du régime et de ses alliés étrangers.

● **Verrouillage sur la plan syndical et social** : signature du fameux pacte social entre le gouvernement et les syndicats (1996) pour juguler toute velléité revendicative des syndicats. Au préalable, le ministre de l'intérieur et principal ordonnateur de la répression dans le pays depuis plus de 20 ans, a été cordialement invité et ovationné au Congrès de la C.D.T. Les militants de ce syndicat réputé des plus combattifs ont particulièrement souffert des licenciements et emprisonnements sous l'égide du même ministre de l'intérieur...

Entre-temps, le gouvernement a renié tous ses engagements. Les dossiers sociaux ont été gelés et toutes les revendications considérées comme acquises sont passées à la trappe... →

→ ● **Verrouillage sur le plan constitutionnel** : adoption de la constitution de 1996 (avec les scores plus que suspects qui dépassent les 99%). Cette constitution consacre le pouvoir absolu de façon historique (c'est la première fois que le mouvement de libération dans son ensemble abandonne définitivement l'Assemblée Constituante et la Souveraineté du peuple)...La constitution est désormais un outil et une arme juridique suprême entre les mains du pouvoir pour justifier et légitimer ses pratiques.

● **Sur le plan institutionnel**, le marathon des élections (décrites par tous les partis, de droite et de gauche, comme truquées et frauduleuses), a fini par mettre en place deux chambres aux prérogatives identiques. C'est le système bicaméral revu et corrigé pour devenir « bicéphale »...

L'administration s'est arrangé, sans trop le cacher, pour que les urnes désignent l'USFP comme premier parti en nombre de sièges. Cependant, la majorité n'a été octroyée à aucune famille politique. Comme prévu, chacune d'entre elles a obtenu le 1/3 des sièges, selon un clivage préfabriqué : gauche, droite et centre. Cette technique déjà éprouvée laisse le loisir au pouvoir central de commanditer la majorité qu'il désire par le biais des alliances conjoncturelles. Quelles soient naturelles ou contre nature.

Par ailleurs, les partis politiques qui ont participé aux élections se sont donné le mot pour ne proclamer aucun programme électoral. Les électeurs doivent simplement leur donner un chèque en blanc. Les programmes viendront (ou ne viendront pas) une fois les parlementaires installés dans leurs sièges...

LE NOUVEAU PREMIER MINISTRE

Ce n'est qu'après avoir verrouillé solidement toutes les issues économiques, constitutionnelles, institutionnelles, sociales et politiques, que le régime aborda l'alternance téléguidée. Le premier secrétaire de l'USFP a joué un rôle primordial pour l'avènement de cette « alternance ». Aussi bien en amont de l'ensemble du processus que nous avons décrit, que dans sa mise en pratique et sa conclusion finale.

Dans le cadre de ce processus mené de concert avec le pouvoir, il a finalement été nommé premier ministre. Sans programme électoral, sans moyens véritables d'appliquer une autre politique (vu les verrouillages indiqués) et sachant que le gouvernement en tant que tel, n'est qu'un appendice du pouvoir absolu.

Quel sens peut avoir cette hérésie et ce comportement pour le moins bizarre d'un résistant et d'un socialiste ? S'agit-il d'une alternance ? Certainement pas. Car l'alternance sort des urnes par la volonté des électeurs. Elle ne peut être décidée par en haut, par avance, en l'absence d'une majorité et en dehors de toute logique électorale. Est-ce une cooptation suite à une démission devant le long et épineux chemin qui mène à la démocratie véritable ? C'est probablement le cas. Car c'est bien le pouvoir central qui a coopté le premier secrétaire de l'USFP pour le nommer premier ministre, selon sa propre conception de la légitimité extra-électorale. C'est le même pouvoir qui imposera ses vues sur la constitution du gouvernement. Il nommera individuellement chacun des ministres comme le veut la constitution.

S'agit-il d'un marché de dupes ? Dans ce cas, les illusions ne tarderont pas à s'évaporer. Le pouvoir absolu réapparaîtra sous son vrai jour, derrière les façades factices. La réalité têtue s'imposera de nouveau. Les dossiers sociaux et de développement qui intéressent le peuple marocain retourneront à la case départ. Il serait alors temps de renouveler le gouvernement tel un produit consommable, pour laisser la place à une autre « alternance », renouveler les élites aux services du pouvoir et satisfaire les frustrés et autres arrivistes.

Il y a plus de 35 ans, Mehdi Ben Barka disait : « *Le pragmatisme en politique n'est pas seulement la politique au jour le jour, ni la lutte pour la seule perspective du simple exercice du pouvoir (..) Il est évident que lorsqu'on se cantonne dans la pure tactique, sans aucune ouverture stratégique, ou bien on se fait voler sa propre politique, ou bien on apparaît sous un jour opportuniste...* » (Option révolutionnaire - 1^e mai 1965) □



A NOS LECTEURS

Dès la parution du premier numéro de Droits Pluriels (janvier 1998), nous avons eu le plaisir d'accueillir plusieurs abonnements de soutien, souvent accompagnés de lettres d'encouragement et de solidarité fraternelle. Que tous nos abonnés en soient ici remerciés. Et que ceux de nos amis qui n'ont pas encore fait ce geste de solidarité (l'abonnement) sachent que nous comptons sur eux pour la pérennité et la régularité de « Droits-pluriels ».

MAROC - U.E.

L'accord entre le Maroc et l'Union Européenne sur la levée des barrières douanières est entré en vigueur depuis le premier janvier 1997. Il concerne pour le moment le matériel d'équipement, les produits intermédiaires et les produits de consommation non fabriqués au Maroc.

Dès l'an 2000, les produits fabriqués au Maroc seront également concernés. En 2010, la levée des barrières douanières sera totale. Selon des experts marocains, les retombées négatives de l'accord se traduiraient par :

- L'effondrement rapide de la balance commerciale étant donné le déficit structurel dans les échanges avec l'U.E. Ce déficit est actuellement de l'ordre de 40%.
- La baisse des recettes fiscales qui sera compensée par une augmentation de la fiscalité indirecte.
- La disparition de secteurs industriels entiers (notamment ceux destinés au marché intérieur) ainsi que les secteurs productifs protégés.
- L'augmentation du chômage qui en résulte.
- La montée de l'immigration clandestine.
- La dévaluation du Dirham.
- L'augmentation de la dette extérieure. □

LA DETTE EXTERIEURE

Malgré dix ans de réajustement structurel sous les directives du F.M.I. et de la Banque Mondiale, l'encours de cette dette demeure

préoccupant. En 1975, il était déjà de 1,8 milliards de \$ US soit 20% du PIB. En 1983, il passe à 14 milliards (97% du PIB) puis 23 milliards en 1990 !

Après annulation des créances de l'Arabie Saoudite, l'encours de la dette était de 22,3 milliards de \$ US à la fin de 1995, soit 75% du PIB.

En 1997, la France allège la dette extérieure marocaine de 400 millions de Francs (convertis en projets d'infrastructure confiés en majorité à des sociétés françaises). Par ailleurs, 600 millions de la même dette ont été convertis en investissements privés. Lors de la récente visite du ministre français de l'Economie et des Finances, une enveloppe de 4 milliards de Francs a été conclue dans le cadre de la conversion de la dette en investissements privés. Une opération similaire a été conclue avec l'Espagne pour un montant de 500 millions de dollars.

Fin 97 l'encours de la dette extérieure représentait encore 56% du PIB. □

CROISSANCE ET INFLATION

Selon les dernières estimations, la croissance pour 1997 a été négative : - 2,2%. Par ailleurs, le taux d'inflation a été de 1%.

Les prévisions pour 1998 où l'on s'attend à une bonne récolte (l'ensemble de l'Economie dépendant pour une grande part de la pluviométrie) le taux d'inflation serait de 2,2%.

FEMMES

ET EDUCATION

Selon une étude commandée par l'ONUDI et réalisée par Mme Anne Balenghien, 43,55% des femmes marocaines dans les villes et **84,39%** dans le milieu rural sont analphabètes.

Près de 15% des filles de 10 à 14 ans n'ont aucun niveau de scolarité dans le milieu urbain contre **68%** dans le milieu rural.

L'étude souligne que le contexte socioculturel et juridique continue à constituer un handicap à la participation des femmes au développement. D'après un document de la Banque Mondiale, la participation des femmes marocaine aux activités productives est estimée à 32,9%. Dans leur grande majorité, elles exercent des activités dans le secteur informel de l'Economie : tissage de tapis, artisanat, production et transformation de produits alimentaires, commerce et contrebande... □

LE CANNABIS ET L'U. E.

Selon un rapport réalisé par « Euronet Consulting » et financé par l'Union Européenne, la culture du cannabis au Maroc « fournit des rendements économiques très supérieurs à ceux de n'importe quelle autre culture ».

Le rapport se base sur une enquête de terrain réalisée en 1995 dans 15.000 exploitations agricoles. La superficie consacrée à la culture du Cannabis dans le Nord du Maroc a été estimée à 57.843 hectares. Le rendement s'élève à

15-20 quintaux/hectare irrigué et 10-15 Q/Ha dans les zones « Bour ». Chaque hectare rapporte 120.000 à 160.000 DH dans les zones irriguées et 80.000 à 120.000 DH dans le Bour.

L'Union Européenne a proposé en 1993 un programme d'aide à la lutte contre la culture du cannabis. Il s'agit de fournir aux agriculteurs les moyens d'améliorer leurs revenus sans devoir recourir à des cultures illicites.

Le programme propose la culture d'amandiers, de céréales et de légumes, l'élevage, la culture de la vigne pour la production de raisin de table, l'apiculture...etc.

Le budget initialement prévu pour la rubrique « plantations » était de 96.000 écus soit 1.056.000 DH. Seules quelques plantations et des ruches ont été mises en place de façon inachevée. Que devient ce programme qui traîne en longueur depuis plus de 5 ans ? Le pouvoir marocain a-t-il une véritable volonté d'éradiquer la culture du cannabis ? Dans quelle mesure y est-il lui même impliqué ?

(Données extraites de l'hebdomadaire marocain LA VIE ECONOMIQUE). □

A l'ombre de l'affaire « Monicagate » : DEUX POIDS , DEUX MESURES

L'affaire « Monicagate » a envahi les médias à l'échelle planétaire. Le président de la plus grande puissance mondiale questionné à ce propos par les journalistes, apparaît dans un piteux état, hésitant et visiblement soumis à une grande pression psychologique... Il faut dire que le juge chargé de l'enquête ne l'a pas ménagé. Soutenu par un amalgame de républicains revanchards, d'éléments de droite et d'extrême droite, il projetait de confondre Clinton et de le conduire à la démission.

Par un « hasard de circonstance » cela coïncidait avec les visites de Netanyahu puis de Arafat aux USA. Clinton se proposait d'exercer une pression suffisamment importante sur Netanyahu pour l'amener à renoncer à sa politique extrémiste qui menace le processus de paix, ainsi que le crédit et les intérêts des USA au Moyen Orient.

Netanyahu est revenu triomphant de sa visite au USA. Il a tenu tête à un Clinton secoué par le scandale de ses escapades extra-conjugales. Il n'a pas cédé un pouce sur sa politique expansionniste, colonialiste, raciste et jusqu'au-boutiste.

La visite de Yasser Arafat passa inaperçue dans le même contexte. Aucun crédit n'a été accordé à ses requêtes justes et modérées, mondialement reconnues et spécialement garanties par les USA.

Brutalement, la tension monta de plusieurs crans à propos de l'Irak que Clinton menace de représailles meurtrières. Alors même que la preuve a été faite que le régime irakien ne souffre pas outre mesure ni des agressions militaires, ni de l'embargo qui dure depuis plus de 7 ans. A l'abri des bruits de bottes et des menaces américaines, il vient d'exécuter 109 détenus politiques selon le parti communiste irakien. Ce dernier a publié la liste complète de ces personnes et indique que 1.500 prisonniers

politiques ont été exécutés en 1997.

Seuls les enfants, les femmes et les hommes irakiens payent au prix le plus cher les agressions meurtrières et les injustices auxquelles ils sont soumis. Des statistiques évaluent le bilan du blocus à 800.000 morts dont 320.000 enfants. Le taux de mortalité infantile est passé de 1 pour mille en 1990 à 117 pour mille en 1996.

Entre-temps, les USA renforcent le rôle de gendarme d'Israël au Moyen Orient. Ils obtiennent de la Turquie (membre de l'OTAN) un renforcement considérable de sa coopération avec l'armée israélienne : construction de matériel militaire en commun, formation de spécialistes antiguérilla, entraînement de pilotes...etc. Les USA qui s'arrogent le rôle de gardien de la démocratie et de la légitimité au niveau mondial, fournissent à Israël, depuis de longues années une aide militaire annuelle gracieuse et généreuse. Le jour même de l'arrivée de Netanyahu à Washington, les USA ont livré à l'armée Israël (déjà suréquipé) les tous premiers bombardiers F15, capables de parcourir 4.500 km sans ravitaillement et pouvant attaquer n'importe quelle capitale arabe.

En renforçant le rôle de gendarme d'Israël, ainsi que leurs alliances avec les régimes arabes les plus rétrogrades, les USA n'ont qu'un seul but : assurer leur hégémonie dans une région stratégique très riche en hydrocarbures.

Bref, le show médiatique de l'affaire « Monicagate » n'a été qu'un rideau de fumée derrière lequel duquel les intérêts américains et israéliens ont suivi leur cours. La pression juridico-médiatique sur Clinton a largement contribué à le faire renoncer au rôle qu'il s'est donné en tant que régulateur du plan de paix signé en grandes pompes à Washington. Mais cette pression

a été suffisamment subtile pour que Clinton sorte gagnant de l'affaire, une fois qu'il a abdicqué au sujet du plan de paix : sa cote de popularité n'a-t-elle pas grimpé de 6 points dans les sondages d'opinions ?

Netanyahu, quant à lui est revenu de sa visite aux USA en vainqueur triomphant. Il a le loisir de maintenir ses visées coloniales au grand jour. Israël peut continuer à violer le droit international, à bombarder des innocents, à annexer des territoires d'Etats souverains, à renier ses engagements internationaux et à spolier le peuple palestinien de ses droits. En toute impunité. Le Grand Israël est en marche avec la bénédiction de la pax américaine. A peine est-il disposé à négocier la restitution de quelques pour cent de ce qu'il a pris par la force des armes.

En revanche, les enfants et le peuple d'Irak continueront à payer dans leur chair et leur âme le prix de l'embargo inhumain et des folies meurtrières des USA.

Deux poids, deux mesures, en flagrant délit... □

DROITS pluriels

Bulletin mensuel

*Edité et imprimé par le Centre
Marocain pour la Coopération
et les Droits de l'Homme
Association loi 1901*

*Président de l'association
et directeur de la publication :*

Abdelghani Bousta

Correspondance :

**C.M.C.D.H. - Maison des associations
37, avenue de la Résistance 93100
Montreuil - France**

Dépôt légal : 9/01/1998

N° INSS en cours

Prix : 8 FF

Abonnement ordinaire : 100 FF

Abonnement de soutien :

150 FF et plus